

**MAIRIE DE LA PLAINE SUR MER
PLACE DU FORT GENTIL
44770 LA PLAINE SUR MER**

A l'attention du Service Urbanisme
Madame Anissa DAHMANI

**Dossier suivi par
Justine CHOLET**
Chargée de mission Aménagement
Urbanisme
06 13 41 42 51
justine.cholet@pl.chambagri.fr

Nantes, le 15 mars 2023

Objet : Modification simplifiée N° 2 du PLU
Réf. PC/SL/SJ/421M23006

**Chambre d'agriculture
Pays de la Loire
Site de Nantes**
Rue Pierre-Adolphe-Bobierre
La Géraudière
44939 NANTES Cedex 9
Tél. +33 (0)2 53 46 60 00
accueil@loire-atlantique.chambagri.fr
www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr
www.pays-de-la-loire.services-proagri.fr
www.la-terre-mon-avenir.fr

Madame,

Vous nous avez adressé, le 23 février 2023, le dossier relatif à l'affaire citée en objet. Nous vous en remercions.

Après examen du projet, nous formulons **un avis favorable**, sous réserve de préciser la nature des équipements, installations, ouvrages, travaux et aménagements prévus, et, que ces derniers ne soient pas une contrainte à l'exercice de l'activité agricole.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

Par délégation du Président de la Chambre d'agriculture
Paul CHARRIAU





Direction générale territoires
Délégation pays de Retz
Service développement local
Référence : S2023-03-3844
Affaire suivie par :
Sophie COQUENLORGE
Tél. 02 44 48 11 09



Nantes, le

23 MARS 2023

Madame Séverine MARCHAND
Maire de La Plaine-sur-Mer
Place du Fort Gentil
BP 1602 LA PLAINE SUR MER
44216 PORNIC CEDEX

Objet : Modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU), de la commune de La Plaine-sur-Mer.

Madame la Maire,

Par courrier du 21 février 2023, vous avez consulté le Département sur le dossier de modification simplifiée n°2 du PLU de La Plaine-sur-Mer.

Cette modification a pour objet de modifier le règlement écrit des secteurs N, Nm 146-6 et Nr qui vise à sécuriser juridiquement la mise en œuvre d'un programme d'actions d'intérêt général en matière de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI) et ce, dans le cadre d'un contrat territorial eau ayant pour objectifs de restaurer le bon état des cours d'eau, de préserver les populations des risques d'inondation (fluviaux et par submersion marine) et d'anticiper l'évolution du littoral par la mise en place d'une gestion adaptée de son trait de côte.

Cette modification n'appelle pas de remarque particulière de la part du Département.

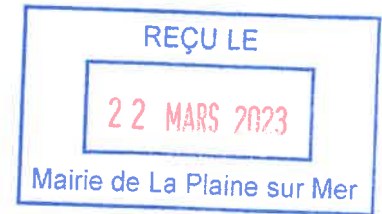
Je vous prie d'agréer, Madame la Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Président du conseil départemental
Le Vice-président solidarité et cohésion des territoires

Jean CHARRIER



Sainte-Pazanne, le 8 mars 2023



**Madame le Maire
Séverine MARCHAND
Hôtel de Ville
Place du Fort Gentil
44770 LA PLAINE SUR MER**

☒ H. Baudry 02.40.02.10.72

Madame le Maire,

Par courrier en date du 21 février 2023, la ville de La Plaine-sur-Mer a transmis au PETR le projet de modification simplifiée n°2 de son Plan Local d'Urbanisme (PLU) afin de procéder aux modifications du règlement écrit des zones N, Nm 146-6 et Nr nécessitées par l'application du 6° de l'article R.121-5 du code de l'urbanisme et la mise en œuvre en l'espèce de la compétence GEMAPI exercée par Pornic Agglo Pays de Retz.

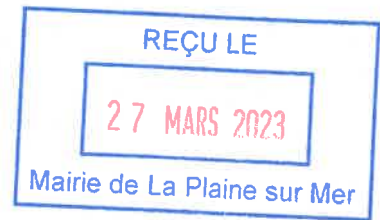
Au regard de l'analyse faite de votre projet, j'ai l'honneur de vous faire savoir qu'il est compatible avec les orientations du SCoT, et que le PETR émet donc un **avis favorable** sur la modification simplifiée n° 2 du PLU de La Plaine-sur-Mer.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président
Bernard MORILLEAU



PETR du Pays de Retz
44270 MACHECOUL



Mairie de La Plaine-sur-Mer
Madame Le Maire
Place du Fort Gentil
44770 LA PLAINE-SUR-MER

Préfailles, le **27 MARS 2023**

Objet : Modification simplifiée PLU La Plaine sur Mer

Madame le Maire et Chère Séverine,

Je fais suite à votre consultation sur votre projet de modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme prescrite par arrêté municipal n°2022-092-URBA en date du 29 mars 2022.

J'ai le plaisir de vous communiquer l'avis favorable de la Commission Environnement et Urbanisme de la Commune de Préfailles.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie de croire, Madame le Maire, chère Séverine, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire


Claude CAUDAL

Madame Séverine MARCHAND
Maire de La Plaine-sur-Mer
Hotel de ville
Place Fort Gentil – BP 1602

44216 La Plaine-sur-Mer

A Pornic, le **02 MAR. 2023**

N/Réf : JMB/AG/PP/0446/2023

Objet : Avis sur le projet de modification simplifiée n°2 du PLU de La Plaine-sur-Mer

Aff. Suivie par : Pierre PIGNON – 06.49.76.27.82 – ppignon@pornicagglo.fr


Madame le Maire,

Par courrier en date du 21 février 2023, vous avez bien voulu me transmettre pour avis le projet de modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de La Plaine-sur-Mer. Ce projet a été soumis à l'avis technique des différents services communautaires concernés.

Après examen, il ressort que j'émetts un avis très favorable sur ce projet qui permettra de sécuriser juridiquement la réalisation des travaux d'intérêt général prévus par l'agglomération, au titre de sa compétence en matière de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI), dans le cadre du contrat territorial eau (CTeau), en particulier ceux concernant l'émissaire de la Tabardière.

Le responsable planification se tient à votre disposition pour vous accompagner, au besoin, sur la suite de la démarche.

Je vous prie de croire, Madame le Maire, à l'assurance de ma respectueuse considération.


Le Président,

Jean-Michel BRARD





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Nantes, le 11/04/2023

Direction de la santé publique et environnementale
Département : Santé Publique et Environnementale -
Loire-Atlantique

Le responsable du département Santé Publique
Environnementale

Affaire suivie par : Valentin GOUON
07 64 75 97 17
ars-dt44-sspe@ars.sante.fr
valentin.gouon@ars.sante.fr

à

Mairie de la Plaine-sur-Mer
Place du Fort Gentil
44770 La Plaine-sur-Mer

Objet : Avis pour la modification simplifiée n°2 du PLU de la Plaine-sur-Mer

Réf. : Affaire suivie par Anissa DAHMANI

Vous nous avez transmis le projet de modification simplifiée n°2 du PLU de la commune de la Plaine-sur-Mer pour observations afin de vous formuler un avis.

Après lecture des différents documents et particulièrement de l'objet de la modification des articles 2 des zones N, Nm 146-6 et Nr, ainsi que des incidences environnementales, je n'ai pas de remarque particulière à apporter concernant leur impact sur la santé des habitants de la commune de la Plaine-sur-Mer.

P/ le responsable du département,

Corinne LECLUSE